



La charte des
professionnels
du tourisme
Sud Corse

À travers la charte ALBA PURA,
nous nous engageons à mettre la prévention, la protection
et la qualité de service au cœur de notre offre.

PROTECTION SANITAIRE DES PERSONNES

Notre entreprise s'engage à :

- Identifier les situations à risques pour nos clients, notre personnel, nos prestataires.
- Mettre en place les mesures nécessaires de protection et d'organisation, dans le respect des protocoles imposés, pour éviter ou limiter ces risques.
- Mettre à disposition un interlocuteur sécurité / sanitaire.

J'adhère à la Charte ALBA PURA

(professionnel)

Office Municipal de Tourisme
de Bonifacio
2 rue Fred Scamaroni - 20169 BONIFACIO
Siret : 460 522 416 00019 - APE 7990Z

PARTICIPATION A LA QUALITÉ DE LA DESTINATION SUD CORSE : PARTAGE ET DÉCOUVERTE

Notre entreprise s'engage à :

- Partager l'intensité et la diversité du patrimoine de la destination Sud Corse par la qualité de nos prestations.
- Accompagner l'immersion dans notre territoire par une expérience forte humaine, sensorielle et émotionnelle.
- Inviter à la découverte grâce à la mise en réseau de professionnels solidaires et engagés : adhérents à la charte, offices de tourisme.
- S'intégrer dans une approche responsable du territoire : gestion des déchets, de l'eau, de l'énergie, biodiversité, circuits courts, produits locaux et « bio », ...etc.

QUALITÉ D'ACCUEIL ET DE PRISE EN CHARGE

Notre entreprise s'engage à :

- Former notre personnel à un accueil chaleureux et sécurisant de nos clients, visiteurs, et partenaires.
- Sensibiliser et accompagner notre personnel, nos clients, visiteurs et prestataires à la mise en œuvre des mesures sanitaires intégrées à nos métiers.
- Fournir une information claire, rassurante et adaptée aux attentes de nos clients.
- Disposer de protocoles identifiés et établis pour les personnes nécessitant une prise en charge physique ou morale.

ALBA PURA,
INSPIRONS UN MONDE NOUVEAU